

<https://47.snuipp.fr/Non-aux-evaluations-mi-CP>



# Non aux évaluations mi-CP

- École - Évaluations -

Date de mise en ligne : jeudi 24 février 2022

Dernière mise à jour : 3 mars 2022

---

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

---

- **Communiqué intersyndical SNUipp-FSU ; SE-UNSA ; SNUDI-FO ; SGEN-CFDT ; CGT-Éduc'Action ; SUD-Éducation ; SNALC ; SNE**
  - **Communiqué du SUI-FSU [\[1\]](#)**
- 

## Sommaire

- [Communiqué intersyndical](#)
- [Communiqué du SUI-FSU](#)

Non, l'urgence n'est pas d'imposer ces évaluations, non adaptées et rejetées par la profession, mais de donner les moyens à l'École de fonctionner et de retrouver de la sérénité pour réparer l'école et limiter le creusement des inégalités scolaires.

L'urgence est de redonner confiance à tous les élèves, ce qui ne peut commencer par la présentation d'une liste de manques et de fragilités à leur famille.

Les organisations syndicales, de façon unitaire et unanime, réaffirment leur exigence de suspension des évaluations CP.

Elles rappellent leur opposition à toute forme de sanction qui toucheraient des enseignantes et enseignants refusant la passation des évaluations nationales de mi-CP.

Face à un ministre toujours aveugle aux besoins des écoles, nous appelons les équipes à se réunir, débattre, se positionner collectivement pour s'opposer à cette passation.

Nous apporterons tout notre soutien aux personnels s'engageant dans ce sens.



# Communiqué intersyndical

**Cela fait maintenant près de deux ans que, face à la crise sanitaire, le système éducatif ne tient que par l'engagement sans failles de ses personnels.**

**Pendant ces deux ans, le ministère n'a pas pris la mesure des besoins des écoles afin qu'elles restent des lieux où on apprend, et pour qu'elles puissent répondre aux conséquences pédagogiques de cette crise.**

**Il a fallu attendre la grève massive du 13 janvier dernier pour que des moyens, qui restent insuffisants, soient débloqués.**

Depuis deux mois, la vague Omicron a eu, dans les écoles, des conséquences catastrophiques avec des absences d'élèves, d'enseignants et d'AESH qui n'ont pas permis à tous les élèves d'apprendre et de progresser.

Tous les professionnels font le constat d'une difficulté accrue des apprentissages, d'une perturbation du rythme de travail, du fait de collectifs-classes abimés où les habitudes nécessaires à des apprentissages efficaces sont à reconstruire.

A la reprise des vacances de février, les élèves et les enseignants auront besoin de sérénité pour réparer l'école et reconstruire les apprentissages.

C'est pour cela que les syndicats du premier degré ont tous demandé l'annulation ou la suspension des évaluations de mi-CP, prévues au départ en janvier.

Le ministère a finalement fait un autre choix, privilégiant dogmatiquement le report de ces évaluations au retour des congés d'hiver. Pourtant, de l'aveu même de la DEPP (direction de l'évaluation du ministère), ces évaluations ne pourront même pas être utilisées en comparaison des années précédentes du fait de leurs conditions perturbées de passation et des conditions d'apprentissage dégradées depuis la rentrée.

## **Non, l'urgence n'est pas d'imposer ces évaluations.**

L'urgence est de soutenir pleinement les personnels de terrain dans le difficile tissage des liens pédagogiques rompus par des semaines de crise, pour réengager tous les élèves dans les apprentissages et limiter le creusement des inégalités scolaires.

L'urgence est aussi de redonner confiance à tous les élèves, ce qui ne peut commencer par la présentation d'une liste de manques et de fragilités à leur famille.

**C'est pour ces raisons que les organisations syndicales, de façon unitaire et unanime, réaffirment leur exigence de suspension des évaluations CP. Elles rappellent leur opposition à toute forme de sanction qui toucheraient des enseignantes et enseignants refusant la passation des évaluations nationales de mi-CP. Elles apporteront tout leur soutien aux personnels s'engageant dans ce sens.**

# Communiqué du SUI-FSU

15 février 2022

Une réunion s'est tenue ce jour au ministère de l'Éducation nationale au sujet des évaluations de mi-CP. Les organisations syndicales avaient unanimement demandé leur annulation mais le ministère a décidé d'un simple

## Non aux évaluations mi-CP

---

report d'une semaine après la reprise de chaque zone de vacances d'hiver.

Dès le 18 janvier, le SUI-FSU avait demandé au ministre de renoncer à ces évaluations :

- dont les résultats seront complètement faussés compte tenu de la désorganisation des écoles ces derniers mois et des absences des élèves comme de leurs enseignant-es
- et qui viendront ajouter une charge de travail chronophage inutile alors que les enseignant.es et surtout les élèves, ont besoin de se centrer sur les apprentissages.

En conséquence, le SUI-FSU appelle les inspecteur-trices à n'exercer aucune pression sur les enseignant-es de CP ou leurs directeur-trices d'école pour les contraindre à réaliser ces évaluations. Il leur propose de se consacrer aux aides et accompagnements nécessaires pour assurer la continuité des enseignements qui restera complexe à mettre en œuvre du fait d'absences encore nombreuses.

Le SUI-FSU apportera son soutien aux inspectrices et inspecteurs qui agiront dans cette perspective.

Eric Nicollet Inspecteur de l'Éducation nationale Secrétaire général du SUI-FSU

---

[1] Syndicat FSU des personnels d'inspection : <https://sui.fsu.fr/>